

Péniblement surpris, Eyschen vit dès avant l'ouverture de la Conférence celle-ci sapée par un des délégués de l'Allemagne. Et tout contrarié il lut la brochure « Der ewige Frieden », dans laquelle le baron von Stengel considérait la réunion des 26 Etats comme « une coquille dans l'histoire universelle » (ein Druckfehler !), et soulignait les bienfaits que pouvait avoir la guerre, ne fût-ce que pour l'évolution des sciences et notamment de la chirurgie.

A la Haye, Eyschen, accompagné du comte Hippolyte de Villers, notre chargé d'affaires à Berlin, se vit désigné comme porte-parole des petits Etats neutres.

Ses interventions tendant à empêcher la violation des petits états furent très remarquées. Et c'est à la suite de son grand discours du 5 juin que la Conférence délimita les droits et devoirs des neutres. On peut donc dire que ce beau morceau d'architecture fit époque, et qu'il avait toujours gardé son lustre lorsque Paul Eyschen apparut à la dernière conférence de la paix, qui eut lieu dans la Salle des Chevaliers de la Haye le 15. 7. 1907 et à laquelle étaient représentés 44 Etats. Quelque peu grisé par l'ascendant incontestable qu'il avait acquis dans les milieux diplomatiques, il se méprit sur le rôle à jouer par les conférences de la paix.

Le nouvel échec de la Conférence*) — à la suite du refus de l'Allemagne d'accepter la clause d'arbitrage — et, plus que probablement, quelque révélation que lui avait faite en tête à tête son ami Léon Bourgeois, le délégué de la France, ouvrirent les yeux à notre ministre d'Etat.

Le fait est que, rentré au Grand-Duché, il ne manquera plus les occasions de prouver qu'il tenait au moins tant aux bonnes relations avec la France qu'à celles, de par l'Union douanière forcément plus intenses, avec notre voisin de l'Est.

Elles s'éloignaient donc, les années où le ministre d'Etat refusait de déléguer « qui que ce soit », aux fêtes du centenaire de la naissance de Victor Hugo**), et l'on se rapprochait de celles où la presse allemande lui reprochait de patronner trop ostensiblement . . . les fêtes entourant la course cycliste Nancy-Luxembourg, si ce n'était de « prononcer à un grand banquet à l'ambassade de France, un discours francophile à l'excès. . . au moment même où l'empire allemand tout entier et aussi la petite colonie allemande de Luxembourg célébrait le jubilé de l'empereur Guillaume II. » (45bis)

* *
*

*) Mettons à part ce qui fut tout de même une conséquence heureuse des Conférences : la création de la Cour permanente d'arbitrage et son installation, grâce aux libéralités de Carnegie, dans le Palais de la Paix à La Haye.

**) Il est vrai que M. Marcel Noppeney, qui s'était proposé à Paul Eyschen pour représenter notre pays à Paris, à ses frais, n'avait alors que 24 ans. Ce qui ne l'empêcha pas de s'y rendre, bien que sans mission officielle.